

Tout va très bien, Madame la Marquise...

En ce mois de septembre 2015, les professeurs de langues de l'académie de Dijon ont reçu une lettre de prérentée cosignée par mesdames les IA-IPR de langues (allemand, anglais, espagnol, italien). La réforme du collège qui prendra effet en septembre 2016 et contre laquelle de nombreuses grèves ont été menées et des pétitions signées est « au centre de l'engagement » des courroies de transmission du pouvoir que sont les IPR. En effet, le courrier envoyé aux enseignants est un blanc-seing donné à notre souriante Ministre de l'Education et un *satisfecit* qu'elles se sont octroyé pour la rentrée en ignorant les conséquences désastreuses que cette réforme va entraîner.

Par un savant calcul, nous avons appris que la réforme « pour une école plus juste et exigeante, dont l'objectif est la réussite pour tous, réserve une place significative à l'apprentissage des langues vivantes étrangères » puisqu'elle renforce l'apprentissage des L.V.2.

Nous étions lanterne rouge de l'Europe : *«Il convient en effet de mettre un accent particulier sur la maîtrise des langues vivantes dans la refonte du contenu des enseignements. Les résultats des élèves français en la matière sont alarmants. Les enquêtes internationales montrent qu'ils sont non seulement loin de maîtriser les compétences attendues en fin de 3^e, mais surtout arrivent en dernière position de l'ensemble des élèves européens évalués pour la maîtrise de ces compétences.»* - Vincent Peillon, Ministre de l'Education nationale, **Projet de loi pour la refondation de l'école de la République**, Assemblée Nationale, le 23 janvier 2013.

« En l'état, la Suède apparaît en tête pour la première langue étrangère, la France à la 15^{ème} place et l'Angleterre en 16^{ème} et dernière position. Pour la seconde langue étrangère, c'est la Suède qui est en dernière position, et la communauté néerlandophone de Belgique à la première place. La France est en 12^{ème} position. L'étude a été réalisée dans 14 états de l'Union européenne (ou 16 entités administratives puisque la Belgique comporte trois communautés linguistiques) : Angleterre, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovénie et Suède. Près de 50 000 élèves ont été évalués. » - François Monnanteuil, Inspecteur général de l'Education Nationale et Pascal Jardin, Inspecteur général de l'Education Nationale - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Inspection générale de l'Education Nationale, **Les enseignements à tirer des résultats des élèves de troisième lors de l'étude européenne réalisée en 2011 sur les compétences en langues étrangères**, Juillet 2013 -

Voilà qui était pourtant clair en 2013 !

Avant même que ne soit appliquée cette réforme, il est fréquent que soit enterré définitivement ce qui devrait être le sel de l'enseignement : la pratique répétée de ces langues et un contenu culturel.

Ainsi, dans un lycée de Bourgogne, les professeurs de langues ont reçu à la rentrée des emplois du temps qui les ont consternés : certains élèves désirant étudier L.V.A. (Langue Vivante Approfondie) espagnol ne peuvent suivre que 2h de latin sur 3 et souvent les 1^{ères} et Terminales sont regroupés dans une même classe de latin, ce qui complique grandement la tâche du professeur ; les élèves de la classe de 2^{de} Européenne Allemand/Histoire-Géographie désirant suivre un cursus S.SI (option Sciences de l'Ingénieur) en 1^{ère} et Terminale devront abandonner cette option : il n'est pas prévu de plage horaire pour eux. Les LV2 sont particulièrement malmenées : par exemple, en 1^{ère} L, les 3h hebdomadaires de LVA (Langue Vivante Approfondie) ont été prévues le lundi (pas à la suite, bien-sûr, mais entre d'autres heures de cours ! plus une des deux heures hebdomadaires de L.V.2 (l'autre heure étant renvoyée au vendredi) : donc, les élèves de section L ayant choisi d'étudier l'espagnol LV2 + LVA ont 4h sur 5 le lundi : inefficace pour la progression et la fameuse « pratique répétée de la langue » ! Quant aux T. STI (Sciences et Techniques de l'Ingénieur), ils ont 2h à

la suite en LV2... le vendredi de 15h à 17h (en allemand, comme en espagnol) : c'est le pire horaire que l'on puisse trouver pour des élèves qui passeront leur LV2 en épreuve facultative. L'horaire est le même pour les élèves de T. STMG (Sciences et Techniques du Management et de la Gestion). Les 2 heures de LELE (Littérature Etrangère en Langue Etrangère) L.V.2 ont lieu le jeudi de 15h à 17h. Sans compter que la mode est venue d'organiser des Emplois du Temps par semestre, ce qui permet des tours de passe-passe en institutionnalisant une sorte de fourre-tout pour combler les trous : A.P. (Accompagnement Personnalisé) comptabilisé par semestre, permettant ainsi de jongler avec des ½ heures/année. Comme, de toutes façons, les épreuves de Baccalauréat sont revues à la baisse, comme on a cassé le thermomètre pour ne pas parler de la fièvre, tout va donc très bien, sans compter que dans leur lettre de rentrée, les IA-IPR de Langues nous recommandent fortement de « proposer à chaque élève un parcours individualisé et d'assurer l'indispensable progressivité des apprentissages » dans des classes de plus de 30 élèves. **De qui se moque-t-on ?**